

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **03/04/2014**, à 20H 30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire

Absent excusé : J-R.LAMARRE (pouvoir à J-M BARBÉ)

Secrétaire de séance : C. AHMED

Délégations du Conseil Municipal au Maire

En référence au Code Général des Collectivités Territoriales et afin de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal :

- décide de déléguer à Monsieur Le Maire, et pour toute la durée du mandat, un certain nombre de ses compétences ;
- autorise Monsieur Le Maire à subdéléguer la signature de ces décisions aux Adjointes :

Fonction des Adjointes

Le Conseil Municipal est informé des fonctions des adjoints :

- **1^{er} adjoint, Monsieur Gérard VAULTIER**, est responsable :

- des bâtiments communaux et de l'Eglise : organisation des travaux d'entretien ; relations avec le personnel chargé de l'entretien de tous les bâtiments communaux ; relations avec les entreprises extérieures intervenant sur les bâtiments communaux ;

- des affaires scolaires : école, cantine ; des relations avec les enseignants, le personnel travaillant dans ces services ;

- de la bibliothèque ;

- **2^{ème} adjoint, Monsieur Patrice LEBUGLE**, est responsable :

- de la voirie communale : organisation des travaux d'entretien et de réfection ; relations avec le personnel chargé de l'entretien de la voirie : organisation du travail ; relations avec les entreprises extérieures intervenant sur la voirie ; pourvoir aux mesures de sécurité ;

- **3^{ème} adjoint, Monsieur Bernard LEMAGNEN**, est responsable :

- de la voirie communale en cas d'empêchement du deuxième adjoint ; de l'environnement de la commune et du cimetière ; du suivi des locations de la salle polyvalente ; du pavage de la commune.

Indemnité de fonction du Maire et des Adjointes

Le Conseil Municipal décide de reconduire la valeur des indemnités de fonction précédemment votées, à savoir : 1178 € 45 brut pour l'indemnité mensuelle du Maire et 313 € 62 brut, pour l'indemnité mensuelle de chaque adjoint.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal des membres élus au sein du Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal. Sont ainsi élus membres délégués du Conseil Municipal : Claudine AHMED, Sylvie CORBET, Béatrice HERSENT, Angélique VAN HAVERBEKE.

Commissions communales

Monsieur Le Maire est président de droit de chaque commission communale.

<u>Commissions communales</u>	
<u>Appel d'offres</u>	- <u>membres titulaires</u> : Jean- Robert LAMARRE, Patrice LEBUGLE, Gérard VAULTIER ; - <u>membres suppléants</u> : Jean-Marie BARBÉ, Bernard LEMAGNEN, Béatrice HERSENT.
<u>Accessibilité</u>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE- Patricia LELCLERC- Hervé MOITIÉ- Jean-Marie BARBÉ- Guy LEPRÉVOST
<u>Affaires scolaires-</u>	Gérard VAULTIER- Sandrine HARDOUIN-Christine VARIN- Claudine AHMED
En relation avec les <u>associations</u>	Gérard VAULTIER- Hervé MOITIÉ- Christine VARIN

<u>Bâtiments communaux</u>	Gérard VAULTIER -Hervé MOITIÉ- Patrice LEBUGLE-Guy LEPREVOST- Sylvie CORBET- Patricia LECLERC
<u>Communication</u>	Patrice LEBUGLE- Sandrine HARDOUIN- Christine VARIN- Angélique VAN HAVERBEKE-
<u>Eglise-cimetière</u>	Bernard LEMAGNEN -Patrice LEBUGLE-Gérard VAULTIER- Jean-Marie BARBÉ (chargé des relations extérieures pour les manifestations se déroulant à l'église)
<u>Environnement</u>	Bernard LEMAGNEN- Sandrine HARDOUIN- Patricia LECLERC – Christine VARIN
<u>Finances</u>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Bernard LEMAGNEN- Jean-Marie BARBÉ- Sylvie CORBET- Jean.Robert LAMARRE Hervé MOITIÉ- Christine VARIN
<u>Personnel</u>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Bernard LEMAGNEN- Sylvie CORBET- Jean.Robert LAMARRE- Guy LEPREVOST- Angélique VAN HAVERBEKE
<u>Urbanisme</u>	Gérard VAULTIER- Patrice LEBUGLE-Bernard LEMAGNEN- Béatrice HERSENT-Jean.Robert LAMARRE- Guy LEPREVOST- Hervé MOITIÉ
<u>Voirie</u>	Patrice LEBUGLE- Bernard LEMAGNEN- Claudine AHMED- Jean.Marie BARBÉ- Hervé MOITIÉ- Guy LEPREVOST

-Syndicat d'Alimentation en Eau Potable du canton de Saint-Pierre-Eglise : sont élus délégués titulaires : Jean-Marie BARBÉ et Guy LEPREVOST

-Syndicat Départemental d'Energies de la Manche : est élu délégué titulaire : Gérard VAULTIER.

-Manche Numérique : est élu délégué titulaire : Patrice LEBUGLE.

-Comité d'action Sociale : sont élues :

- déléguée titulaire : Angélique VAN HAVERBEKE
- déléguée suppléante : Sylvie CORBET

Adhésions 2014

Le Conseil Municipal décide de reconduire, en 2014, son adhésion :

- au Fonds d'Aide aux Jeunes en difficulté : la participation financière est de 0 € 23 par habitant, soit 209 € 99.
- au Fonds de solidarité pour le logement : la participation financière est de 0 € 60 par habitant, soit 547 € 80.

CD 412-Effacement réseaux électriques et téléphoniques

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur le CD 412- route des Aulnays et charge Monsieur Le Maire de solliciter le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche afin qu'il poursuive les études préalables.

Un éclairage public sera également installé en différents endroits du CD 412.

Informations et interventions diverses

- Réunions de Conseil Municipal : le Conseil Municipal se réunira dorénavant le 1^{er} jeudi du mois.

- Réunions commissions :

- La commission urbanisme se réunira le vendredi 11/04/2014 à 18 H afin de prendre connaissance des demandes d'urbanisme en cours.

- La commission budget se réunira le lundi 14/04/2014 à 17 H30 afin d'établir le budget primitif 2014. Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des principales orientations budgétaires.

- Le vote du budget primitif aura lieu le jeudi 24/04/2014 à 20 H30 ;

- La commission bulletin se réunira le lundi 28/04/2014 à 18 H en vue de la préparation du prochain « Gonnevillais » ;

- Voirie départementale : le Conseil Général va prochainement réaliser sur la commune des travaux de renouvellement de couche de surface sur le CD 413.

Pour extrait conforme, le 19/05/2014

La secrétaire de séance :

Le Maire :

C. AHMED

L. DUFOUR